47 Lot-et-Garonne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

RECRUTE UN.E PAYSAGISTE CONSEILLER·ÈRE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) accompagne les collectivités, les administrations, les institutions et les particuliers dans leurs projets liés à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et à la qualité du cadre de vie.

Dans le cadre du développement de ses missions, le CAUE 47 recherche un·e paysagiste-conseiller·ère.

MISSIONS

Fonction de paysagiste-conseiller auprès des communes, intercommunalités et pays de Lot-et-Garonne ainsi que des administrations et institutions du Département.
À ce titre, le titulaire se verra attribuer les missions suivantes :

Accompagnement des collectivités locales :

- Pour des projets sur l'espace public au sein d'une équipe constituée d'un architecte, d'un paysagiste et d'un thermicien :
  - L'aménagement d'espaces publics urbains : place, traverse, entrée de bourg, parc public ;
  - L'aménagement de cours d'école ;
  - L'aménagement d'habitats groupés ou d'activités ;
  - L'aménagement de cimetières ;
  - L'aménagement de berges de rivières.

- Pour l'animation de journées de sensibilisation auprès des élu.es d'une équipe constituée d'un architecte, d'un paysagiste et de la chargée de sensibilisation :
  - Concernant le domaine de la nature en ville ;
  - Concernant la végétalisation et la préservation des ressources naturelles ;
  - Concernant la biodiversité appliquée aux questions d'aménagement.

Accompagnement des administrations :

- Pour l'accompagnement des services de l'État lors de réunions planifiées :
  - Dans le suivi des démarches de type Plan de Paysage intercommunal ;
  - Dans les révisions des PLU et PLU intercommunal ;
  - Dans les commissions ENR ;
  - Dans les commissions PNR.

Accompagnement des institutions :

- Pour un accompagnement dans la mise en œuvre de l'application Archistoire© au sein d'une équipe constituée de la chargée de sensibilisation et d'un responsable d'office de tourisme :
    - Dans les réunions de préparation ;
    - Dans les phases de finalisation.

- Pour un accompagnement dans la mise en œuvre d'ateliers pédagogiques au sein d'une équipe constituée de la chargée de sensibilisation et de personnel enseignant :
    - Dans les collèges et les écoles
    - Dans les centres de formation et institutions

Accompagnement des particuliers :

- Pour un accompagnement au niveau du conseil :
    - Soit en présentiel dans les locaux du CAUE 47 ou lors des permanences ;
    - Soit en réponse dématérialisée pour tous les sujets concernant le paysage au sens large.

Accompagnement dans l'équipe du CAUE :

- Pour l'accompagnement de démarches de projet liées à la valorisation de ressources documentaires du CAUE dans ses champs de compétence.
-

PROFIL RECHERCHÉ

Formation

- Formation supérieure en paysage (DEP, CESP ou DPLG)

Expérience

- Exercice ou expérience libérale professionnelle souhaitées.

Compétences et qualités

- Bonne connaissance des enjeux liés au paysage et à l'aménagement ;
- Capacité à accompagner et conseiller différents publics ;
- Goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Qualités d'écoute, d'analyse et de pédagogie ;
- Capacité à animer des temps de sensibilisation auprès des élu·es et des acteurs locaux ;
- Intérêt pour les enjeux de transition écologique, de biodiversité et de qualité des espaces publics.

Mobilité

- Permis B requis.
- Des déplacements réguliers sont à prévoir sur le territoire du Lot-et-Garonne
- Une disponibilité rapide est souhaitée.

CONDITIONS DU POSTE

Poste : Paysagiste-concepteur.rice conseiller·ère (DEP, CESP ou DPLG)
Contrat : CDI avec période d'essai de 3 mois
Temps de travail : 2 jours / semaine
Lieu : Agen — Lot-et-Garonne
Candidature : jusqu'au 31/10/2026

Prise de poste : à partir du 30/11/2026
Rémunération : selon expérience et grille de rémunération applicable (CCN CAUE)
Indemnité compensatrice au titre des déplacements domicile-travail rendus nécessaires par l'impossibilité d'exercer, à titre professionnel, des missions de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble du département de Lot-et-Garonne

AVANTAGES SOCIAUX ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- RTT, selon les dispositions applicables au poste et à l'organisation du temps de travail ;
- Télétravail, selon les modalités définies par le CAUE 47 et compatibles avec les missions du poste ;
- Titres-restaurant, selon les conditions en vigueur au sein de la structure ;
- Mutuelle santé collective, avec participation de l'employeur ;
- Prévoyance, selon les dispositions applicables au personnel ;
- Véhicule de service mis à disposition pour les déplacements professionnels liés aux missions du poste.

CANDIDATURE

Vous souhaitez rejoindre le CAUE 47 et contribuer à l'accompagnement des territoires du Lot-et-Garonne

Adressez votre CV et votre lettre de motivation avant le 31/10/2026.

CAUE de Lot-et-Garonne
9 rue Etienne Dolet
47000 AGEN

Contact / candidature :
Pascal DELPRAT, directeur du CAUE47
direction@caue47.com